

Date :

<b>Poste tenu par :</b>
<b>Responsable hiérarchique :</b> Le Responsable de la Cellule Etudes et Travaux

## DESCRIPTION DE POSTE

### 1) DENOMINATION DU POSTE :

**Maître d'œuvre travaux**

Grade et filière

TECHNICIEN / TECHNIQUE

### 2) LES RELATIONS :

#### A) Place dans l'institution

#### Rattachement hiérarchique

#### PÔLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

DIRECTION	SERVICE	CELLULE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Stratégie et Etudes routières	Programmation et Grands projets	Etudes et Travaux	Cité Jean Bouhey	DIJON

#### Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Direction Commande publique et Valorisation immobilière
- Direction des Services techniques territorialisés
- Tous les services de la Direction Stratégie et Etudes routières (et plus particulièrement les bureaux d'études VRD et OA)
- Mission Gestion comptable et financière

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ?

NON

Nombre de personnes encadrées :

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ?

NON

Nombre de personnes encadrées :

## **B) Relations externes**

- Municipalités
- Prestataires de services
- Géomètres
- Entreprises
- Coordonnateurs SPS
- Maîtres d'ouvrage tiers ou autres organismes publics (RFF, VNF, APRR...)
- Concessionnaires de réseaux
- Bureaux d'études
- Préfecture, services de l'Etat (DDT, SDAP..)

### **3) MISSIONS PRINCIPALES :**

Sous l'autorité du Chef de Service, de son Adjoint et du Responsable de la Cellule, exerce des missions de maîtrise d'œuvre réalisation au sein de la loi MOP, dans le domaine des infrastructures routières (routes et ouvrages d'art) :

- prépare les chantiers de travaux sur routes départementales,
- contrôle l'exécution des travaux précités,
- réceptionne et clôture des travaux,
- effectue un retour d'expérience auprès des bureaux d'études.

### **4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :**

Sous la responsabilité du Chef de service, de son Adjoint et du Responsable de Cellule,

#### **1. Prépare les chantiers de travaux sur routes départementales :**

- au sein de l'équipe projet, participe au montage des dossiers projet et examine les DCE routes ou ouvrages d'art,
- prépare avec l'Agence territoriale, les arrêtés et la signalisation des déviations de circulation le cas échéant,
- en lien avec le chargé d'opération, convoque les différents acteurs et anime les réunions préparatoires de chantier puis en rédige les comptes rendus,
- prend contact avec les concessionnaires de réseaux et planifie leurs interventions,
- établit l'objectif de coût et assure sa diffusion (entité comptable et CO),
- après demande d'ouverture des crédits, commande les différentes prestations nécessaires à la bonne exécution du chantier,
- prépare et signe les ordres de service,
- organise et vérifie la bonne implantation des ouvrages,
- veille à la remise des pièces demandées au marché ainsi qu'à l'organisation des échanges avec les partenaires (circuit de validation des plans d'exécution des ouvrages d'art, ...),
- valide les plans d'exécution des ouvrages d'art.

#### **2. Contrôle l'exécution des travaux précités :**

- veille au respect du planning et à l'application des consignes environnementales,

- vérifie la conformité des travaux aux cahiers des charges et aux règles de l'art,
- organise l'intervention du contrôle extérieur,
- vérifie la signalisation et le respect des règles de sécurité vis à vis de la circulation ainsi que des clauses de prévention,
- coordonne l'intervention des différentes entreprises et des concessionnaires réseaux,
- suit la bonne exécution du plan assurance qualité du chantier et en particulier assure la levée des points d'arrêts, les fiches d'exécution, le visa des agréments et la prescription de tout essai ou contrôle complémentaire si nécessaire,
- vise les plans d'exécution,
- analyse les propositions techniques des entreprises en cours de chantier et les valide ou les fait valider, selon l'enjeu, par sa hiérarchie,
- transmet ses décisions aux entreprises par le média le plus approprié,
- gère les aléas de chantier et en informe les chargés projet et la hiérarchie,
- organise et anime les réunions de chantiers puis en rédige le compte rendu,
- établit les métrés contradictoires des ouvrages réalisés,
- contrôle les situations financières et le DGD, en lien étroit avec l'entité comptable du Pôle et le chargé d'opération.

### **3. Propose la réception de l'ouvrage et clôture les travaux :**

- procède aux opérations préalables à la réception et propose un type de réception au maître d'ouvrage,
- suit l'évolution des ouvrages durant la période de garantie de parfait achèvement en lien avec l'Agence territoriale compétente et demande le cas échéant les reprises qui s'imposent,
- contrôle les plans de récolement des entreprises et le DIUO,
- établit le bilan financier de l'opération avec l'entité comptable,
- donne un avis technique sur les éventuelles adaptations et ajustements à apporter à une opération en cours de réalisation.

### **4. Effectue un retour d'expérience auprès des bureaux d'études :**

- participe, le cas échéant, à toute action visant à faire monter en compétence ses homologues territorialisés.

## **5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :**

Poste basé Cité Jean Bouhey

Déplacements fréquents

Contraintes horaires potentielles liées aux chantiers

Véhicule de service affecté, téléphone portable

## 6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

<b>TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES</b>
Suivre des chantiers en organisant son travail et des plannings
Connaître les techniques de génie civil : routes et ouvrages d'art
Appliquer la réglementation sur les marchés publics
Viser des plans d'exécution routes et ouvrages d'art
Utiliser la DAO et lecture de plans
Maîtriser la lecture et l'utilisation des documents cartographiques, topographiques et cadastraux dans leurs formes classiques et numérisées
Faire des propositions techniques et argumenter une décision sur un chantier
Estimer les coûts de réalisation des ouvrages et leur coût d'entretien et d'exploitation
Maîtriser le déroulement d'un chantier et la réglementation de la sécurité
Préparer et animer des réunions de groupes importants et/ou pluridisciplinaires
Rédiger de manière claire et compréhensible des documents structurés

<b>COMPÉTENCES SPECIFIQUES</b>
Participer à la mise en œuvre d'une opération/d'un projet en tant que membre d'une équipe
Réaliser les relevés pour des structures élémentaires
Etablir des rapports de chantiers et des métrés contradictoires de travaux
Réaliser des métrés pour des opérations complexes nécessitant la mise en œuvre de moyens inhabituels
Connaître les techniques de conception, de réalisation et d'entretien d'ouvrages d'art
Connaître les propriétés techniques et physiques des différents matériaux utilisés
Connaître les matériels et matériaux utilisés (sols, revêtements, bordures, caniveaux, pavages, bétons et mortiers)
Connaître les ouvrages (les chaussées, les corps de chaussée, les revêtements routiers, etc.)
Connaître les techniques de VRD (pose de trottoirs, bordures, regards, canalisations, etc.)
Vérifier l'organisation logistique du chantier et l'équipement en matériel des entreprises
Garantir la bonne application de la réglementation de la signalisation temporaire pendant les travaux sur voie ouverte à la circulation
Vérifier les choix des procédés technologiques utilisés pour réduire les nuisances du chantier, dans le respect des études d'impact liées au projet